



UCL
Programme
d'études
2024 - 2025

Mineure en études européennes

Table des matières

Introduction

MINEURO - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès en études européennes vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des études européennes ;
- un accès direct au master en études européennes.



COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des études européennes, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en études européennes, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en études européennes.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les études européennes, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en études européennes.
2. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux études européennes avec rigueur.
3. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique d'études européennes, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
4. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux études européennes.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

Contenu:

○ Bloc annuel 1 - mineure en études européennes

○ LEURO1201	Fondements de l'intégration européenne: histoire, géographie, culture, structures	Vincent Dujardin	FR [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LEURO1202	Idées politiques et valeurs en Europe	Nicolas Arens	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes Pour les étudiants en SPOL1BA et HUSO1BA, le cours LPOLS1323 faisant partie de la mineure EURO et également de la majeure SPOL et HUSO, il doit être pris dans la majeure. Dans la mineure, ces étudiants prendront le cours LEURO1304 à la place.	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	FR [q1] [40h] [5 Crédits] 🌐	X	

○ Bloc annuel 2 - mineure en études européennes

○ LEURO1301	L'Europe dans le monde: enjeux actuels	Vincent Laborderie (supplée Anne-Sophie Gijs)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X
○ LEURO1302	Economie européenne	Nicolas Bednar			

Bloc
annuel

2 3

○ LEURO1305	Introduction au droit de l'Union européenne <i>Les étudiants de BAC3 DROIT inscrits à la mineure EURO et qui ont déjà suivi dans leur majeure en BAC2 DROIT le cours LDROI1226 "Droit de l'UE" s'inscriront au cours LEURO1304 "Diversité des cultures et de langues en Europe" à la place de LEURO1305.</i>	Luc Desaunettes	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x
-------------	--	-----------------	---------------------------	--	---

⊗ Cours au choix

⊗ LEURO1304	Diversité des cultures et des langues en Europe <i>Les étudiants de BAC3 DROIT inscrits à la mineure EURO et qui ont déjà suivi dans leur majeure en BAC2 DROIT le cours LDROI1226 "Droit de l'UE" s'inscriront au cours LEURO1304 "Diversité des cultures et de langues en Europe" à la place de LEURO1305. Pour les étudiants en SPOL1BA et HUSO1BA, le cours LPOLS1323, qui fait partie de la mineure EURO et de la majeure SPOL et HUSO, restera inscrit dans la majeure. Ces étudiants pourront prendre le cours LEURO1304 en remplacement dans cette mineure.</i>	Filippo Pietrogrande Laurent Rasier (supplée) Philippe Hilgsmann	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
-------------	---	--	---------------------------	---	---

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure est d'abord conçue comme une mineure d'ouverture. Toutefois, les étudiants ayant suivi la mineure en études européennes pourront accéder sans prérequis au master 120 en études européennes (EURO2M) organisé par l'école d'études européennes de l'UCLouvain.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	SSH/ESPO/EURO
Entité de la structure	Ecole interfacultaire en études européennes (EURO)
Dénomination	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Faculté	Secteur des sciences humaines (SSH)
Secteur	EURO
Sigle	Place des Doyens 1 - bte L2.01.03
Adresse de l'entité	1348 Louvain-la-Neuve
	Tél: +32 (0) 10 47 85 50
Site web	http://www.uclouvain.be/euro
Responsable académique du programme:	Tom Delreux
Personne(s) de contact	
	• Secrétariat administratif: Beata Dunaj

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

- **Responsable académique:** prof. Tom Delreux
- **Informations pratiques:** Beata Dunaj (beata.dunaj@uclouvain.be), Place des Doyens, 1 - 2ème étage, bureau B.233, tél : 010/47 84 89

1. Admission à la mineure

La mineure en études européennes est offerte à tout étudiant-e du programme de bachelier à l'UCLouvain.

2. Inscription à la mineure

• En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant-e a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel.

• En BAC3

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier (BAC3), les étudiant-e-s sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en seconde bloc annuel (BAC2). Il en est de même pour les étudiant-e-s qui recommenceraient leur troisième bloc annuel (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

3. La mineure en études européennes est sans condition d'accès.

4. Modification de l'inscription à la mineure : demande de modification à introduire auprès du conseiller aux études de la faculté d'origine.

5. Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant-e doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de sa faculté d'origine et l'autorisation du responsable académique de la mineure en études européennes.

6. L'inscription aux activités (cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant-e.

7. Au début de chaque cours, l'enseignant informe les étudiant-e-s des supports disponibles.

8. Examens

L'étudiant-e inscrit-e à la mineure en études européennes prend une inscription aux examens auprès de sa faculté d'origine.

Les listes de passage des examens oraux des cours LEURO sont confectionnées par le secrétariat EURO.

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/euro/horaires-des-examens-0.html>

9. Des informations pourraient également être envoyées par e-mail sur l'adresse e-mail UCLouvain des étudiant-e-s.